

Traduction du titre "Labour Migration. A Child and Youth Issue", *Policy Dialogue*, February 2008.

Les migrations de travail: une question qui concerne aussi les enfants et les jeunes

Un effort politique considérable a été fait pour tendre à l'élimination du travail des enfants et l'attention se concentre actuellement sur la question de la création d'emploi pour les jeunes. La plupart des solutions proposées partent du principe que l'éducation est une composante fondamentale de l'enfance et que le manque d'éducation constitue un obstacle majeur à l'emploi des jeunes. Les difficultés prolongées que ces derniers rencontrent pour trouver un emploi à l'issue de leur scolarisation ou d'une formation professionnelle ne sont considérées qu'en termes de programmes éducatifs mal adaptés et de barrières économiques à l'entrepreneuriat des jeunes. Le travail des enfants (en dessous de 18 ans) est en soi un objet de débats, tandis que les migrations de travail des jeunes sont absentes des stratégies de développement suédoises et danoises les plus récentes en direction de l'Afrique.

En rapprochant les réflexions sur le travail des enfants et l'emploi des jeunes – habituellement traitées séparément et par des organisations différentes – ce numéro de Policy Notes met en lumière une série de questions à prendre en compte dans les politiques de développement contextualisées. Deux arguments principaux sont développés:

- Le centrage sur la scolarisation rend invisibles les enfants travailleurs et les savoirs qu'ils acquièrent en dehors de l'école.
- Le centrage sur la formation technique/professionnelle comme étant le plus sûr moyen pour les jeunes d'accéder à l'emploi ignore les inégalités entre mondes rural et urbain, ainsi que les modalités de l'organisation du marché du travail en Afrique.

Introduction

Les notions d'enfance et de travail

L'approche politique du travail des enfants repose largement sur l'idée de caractéristiques universelles d'une « bonne enfance », particulièrement en ce qui concerne les soins, l'éducation et le jeu. Bien que les travaux de l'Agence Suédoise de Coopération Internationale au Développement (ASDI) sur le bien-être social (2008) et l'éducation, la démocratie et les droits de l'homme (2005) démontrent qu'il existe d'énormes différences de contexte, l'enfance se structure autour de la scolarisation et non autour de l'apprentissage d'autres compétences acquises par l'aide apportée aux adultes et la combinaison du travail et du jeu. C'est à peine si le travail des enfants est pris en considération, sauf en tant qu'obstacle à l'éducation ou en relation avec la traite des êtres humains. Ainsi l'accent n'est-il mis que sur les aspects négatifs et les risques qu'encourent les enfants, tandis que sont ignorés des aspects positifs, tel que l'apprentissage du petit commerce.

Ces biais dévoilent deux points fondamentaux. Premièrement, cette conception normative de l'enfance ne permet pas de distinguer les enfants en terme de différences d'âge et de capacités, et ignore le fait que les trajectoires de vie des filles peuvent différer de celles des garçons, en fonction des dynamiques culturelles et sociales des milieux dans lesquels

ils grandissent. Deuxièmement, le manque d'attention accordée aux enfants qui travaillent en dehors de leur famille empêche de penser des mesures appropriées qui permettraient d'améliorer leur situation d'emploi par la mise en place d'une réglementation du marché du travail.

Les jeunes travailleurs migrants – invisibles dans les politiques de développement

Les jeunes travailleurs font l'objet de peu d'attention – contrairement aux jeunes inactifs, notamment lors de la conférence de la Commission Africaine organisée par le Danemark sur *Les jeunes et l'emploi* (2008). Ils sont perçus comme une menace pour la sécurité des Etats fragiles, mais aussi pour celle de l'Europe quand ils tentent d'y entrer irrégulièrement. En cadrant l'attention de cette manière, on occulte un nombre considérable de jeunes qui sont sous-employés, survivent d'emplois précaires ou de petits commerces informels.

En ce qui concerne les questions de pauvreté et de sécurité, il est fondamental de penser des stratégies visant à créer pour les jeunes des moyens d'existence plus viables, mais il est également important d'examiner les choix que font les jeunes, y compris en circonstances extrêmement difficiles. Tout

le monde ne peut pas se permettre d'être inactif : la plupart des jeunes migrants, face à la nécessité d'assurer leurs besoins vitaux, occupent des emplois précaires, tandis que les jeunes qui vivent avec leurs parents ont d'autres options possibles. Et tout le monde ne devient pas non plus « jeune » ou « adulte » au même moment de sa vie. L'âge auquel les jeunes femmes et hommes se marient ou doivent prendre en charge des enfants nés hors mariage est variable, de même que la possibilité qu'ils ont de trouver un emploi stable ou de migrer ; cela dépend de leur situation familiale, de l'éducation, des moyens financiers et de leur maturité. Concentrer uniquement l'attention sur la formation professionnelle présente le risque de rendre invisibles les jeunes qui acquièrent des savoir-faire dans le petit commerce ou dans des emplois non qualifiés.

Conceptions du travail

Le fait de différencier enfance et jeunesse ressort nettement dans les conceptions universelles du travail, fondées sur une approche du développement en termes de droit. Le travail des enfants dans la ferme ou l'entreprise familiales, ou pour aider la mère, est accepté tandis que le travail réalisé en dehors de la famille est perçu comme négatif. On considère en revanche que les jeunes ont le droit de travailler à l'extérieur, et que cela est nécessaire à la transition vers l'âge adulte. Ces deux points de vue se basent sur une séparation absolue entre le travail salarié et les relations et obligations familiales et sociales.

- La recherche qualitative en Afrique de l'Ouest montre que la limite est floue entre relations familiales et marché du travail informel.

Travail familial vs travail salarié

En Afrique, le travail familial déborde largement le cadre de la famille nucléaire. Les pratiques anciennes de *fosterage* continuent de sous-tendre la mobilité des enfants, qui sont envoyés ou sollicités par des membres de la famille élargie pour effectuer le même type de travail que celui qu'ils feraient chez leurs propres parents. Ces pratiques ont parfois été dénoncées par les défenseurs des droits de l'enfant, en raison des représentations communes selon lesquelles les membres de la parenté urbaine font travailler gratuitement des enfants issus de parents ruraux pauvres. Mais ces pratiques sont aussi parfois valorisées comme système de sécurité, le postulat étant qu'un enfant ne peut être maltraité dans son entourage familial.

Plusieurs études menées en Afrique de l'Ouest montrent que les relations entre des membres dispersés de la famille sont ambivalentes, qu'elles soient ou non décrites comme des pratiques de *fosterage*. Les transformations économiques et sociales ont eu pour effet une plus grande participation des femmes urbaines à l'économie informelle, une diversification de leurs activités, un rallongement de leur temps de travail, ainsi qu'une plus grande scolarisation des enfants. Pour le travail domestique, le niveau très bas de l'équipement

ménager doit être compensé par une charge supplémentaire de travail. Ce sont généralement les filles qui sont recrutées pour ce type de tâches, mais leur âge est une variable importante. Les femmes qui exercent une activité informelle à proximité de leur domicile préfèrent employer des fillettes qu'elles peuvent former tout en exerçant sur elles une plus grande surveillance, alors que les femmes qui pour leurs activités, sont absentes longtemps de leur domicile embauchent plutôt des adolescentes et des jeunes femmes qui savent faire la cuisine et ont déjà le sens des responsabilités. Cette distinction au niveau de la demande en main-d'œuvre féminine jeune s'est répercutée sur les modalités de recrutement.

Jeunes travailleuses domestiques à Abidjan

Les fillettes migrantes d'origine rurale sont soit directement recrutées par la « tantie » pour laquelle elles vont travailler, soit par une tante qui les place ensuite chez un employeur mais qui perçoit et gère elle-même leurs salaires ; les jeunes filles qui ont déjà une expérience passent souvent par les agences de placement pour trouver un emploi. Dans le premier cas, les filles sont perçues comme des aides-familiales, tandis que dans les deux cas suivants, elles sont perçues comme des travailleuses. Cependant, la frontière est floue. Certaines « tanties » sont des parentes proches et connaissent les filles, tandis que d'autres sont des parentes éloignées du même lignage. De plus, toutes les filles espèrent un certain niveau de rémunération et ces attentes augmentent à mesure qu'elles grandissent, la différence principale étant que dans le cadre des relations familiales, la rémunération n'est pas explicitement négociée mais remise au moment où la fille retourne chez ses parents.

La pratique des « tanties-placeuses » doit en principe protéger les filles de l'exploitation et des mauvais traitements, mais le mécanisme de protection a été perverti par certaines femmes qui ont fait du placement domestique des filles rurales une activité lucrative. En conséquence, d'autres changements se sont produits : de plus en plus, les parents ruraux préfèrent, pour assurer la protection de leurs filles, les confier à des parentes proches ; et les filles elles-mêmes quittent leur place quand elles la jugent insatisfaisante, et cherchent alors du travail dans les agences de placement.

La marchandisation croissante à l'œuvre dans le monde des adultes se reflète dans la mise au travail des enfants. Cette mutation peut avoir, ou non, pour effet une plus grande exploitation de leur travail. Mais elle peut aussi attirer une plus grande attention quant au bien-être des enfants migrants et créer de nouvelles formes d'emploi, socialement acceptées, qui permettent aux grandes filles de contrôler davantage leurs revenus. Finalement, la mobilité des enfants n'est pas seulement le résultat des décisions des adultes. Les filles, et particulièrement celles qui ont plus de 15 ans, peuvent prendre elles-mêmes des décisions pour améliorer leur situation selon les circonstances.

Le travail informel

Le travail informel salarié est lié à un ensemble de relations et d'obligations sociales qui donnent forme au rapport de travail mais aussi aux modalités de recrutement. En Afrique de l'Ouest, les pratiques concernant les enfants et jeunes travailleurs non qualifiés donnent à voir le caractère social et négociable de l'emploi dans l'informel.

Migrants burkinabé à Ouagadougou et à Abidjan

Les garçons et les jeunes hommes sont mis au travail par des migrants plus âgés dans des activités telles que la petite restauration, le petit commerce, la fabrication de briques et l'horticulture, en principe quand ils sont assez robustes pour accomplir le travail demandé. Alors que les jeunes migrants considèrent qu'il s'agit d'une relation de travail, leurs aînés mieux installés l'envisagent comme une obligation familiale. Selon eux, leur responsabilité est d'apprendre aux jeunes migrants à travailler dur, mais aussi de leur faire prendre conscience qu'il est important pour un migrant de transférer ses gains à sa famille rurale. Ainsi, ils recrutent plutôt des jeunes travailleurs par rapport à leur position dans le réseau social, que par rapport à leurs compétences. Selon eux, les jeunes se formeront sur le tas.

Dans l'informel, les relations de travail ne relèvent pas tant d'un rapport salarial bien défini, que d'un système de patronage mal affermi. L'employeur joue un rôle parental, fournit (plus ou moins) les repas, un peu d'argent pour les soins médicaux, et quelquefois le logement ; et l'employé doit faire preuve de déférence, suivre les conseils et obéir aux ordres du patron. Ce système implique généralement pour les employés d'être présents de longues heures sur le lieu de travail, même lorsqu'il n'ont aucune tâche à réaliser.

Tout le monde ne suit pas ces règles tacites mais, sur un marché du travail basé sur les relations de parenté et de familiarité, il est impératif de s'y conformer un minimum. Les employeurs se dégagent de leurs responsabilités en s'appuyant sur la conscience qu'ont les jeunes du contexte de pauvreté et en prétextant des dépenses imprévues pour retarder le paiement des salaires, ou le reversement des économies que les employés leur ont confiées. Les retards de paiement peuvent conduire les enfants et les jeunes travailleurs à voler leur employeur, par petites sommes, ou en piquant toute la caisse d'un coup. Ou encore, ils quittent leur emploi.

Les employeurs indignés parleront de banditisme, alimentant ainsi les représentations populaires sur les prédispositions des enfants et des jeunes à la délinquance. En théorie cependant, le chapardage, le vol et la fuite peuvent être analysés en termes de résistance ordinaire aux abus du pouvoir hiérarchique ; dans le cas ici traité, cette résistance consiste aussi à négocier sa position, comme travailleur familial, ou salarié.

Les politiques de développement centrées sur les moyens d'adapter la formation aux besoins du secteur privé n'ont pas encore pris en compte les différences

qui caractérisent l'organisation des marchés formel et informel du travail. Malgré des compétences adaptées, un jeune peut ne pas trouver d'emploi parce que le recrutement est fondé sur les relations sociales. Qu'ils soient ou non qualifiés, les jeunes n'ont pas toujours la possibilité de suivre leurs choix d'activité parce qu'ils sont dépendants de l'arbitrage de tierces personnes. Il est donc important de poser la question du recrutement et d'examiner le fonctionnement des agences de placement en différents endroits. De plus, il est important de sensibiliser employeurs et employés en vue d'une réglementation progressive des conditions de travail et de paiement.

Ce qu'apporte la migration aux enfants et aux jeunes

L'importance donnée à l'éducation scolaire dans la Convention internationale des droits de l'enfant, et dans les stratégies suédoises et danoises de développement, rend invisibles d'autres formes d'apprentissage et ignore les liens entre pauvreté, migration et éducation : soit les enfants quittent l'école pour travailler, soit ils n'y sont jamais allés parce qu'ils travaillaient. Les jeunes sont sans emploi parce qu'ils n'ont pas les compétences adéquates.

Ces postulats sont contradictoires. Le fait que les enfants d'âge scolaire trouvent un emploi ou rendent des services qui leur procurent un revenu malgré un niveau bas de qualification indique que les lacunes de la formation ne sont pas les seules causes de non-emploi des jeunes.

- Des recherches qualitatives en Afrique de l'Ouest mettent en lumière les points de vue des enfants et des jeunes sur les possibilités qui s'ouvrent à eux, et sur leurs rêves.

Migrer pour continuer d'aller à l'école

Les recherches centrées sur l'enfant montrent que plutôt que de quitter l'école pour travailler, les enfants les moins jeunes font le choix des migrations saisonnières de travail pour pouvoir continuer leur scolarité. Pour d'autres, le nonaccès à certains types d'activités est une motivation pour suivre des cours du soir.

Collégiens du Nord-Est du Ghana

Quand les parents ruraux n'ont pas les moyens de financer les dépenses scolaires, les adolescents cherchent à y contribuer en migrant dans la région de Kumasi pour y travailler et gagner de l'argent, ou pour travailler chez des parents migrants (plus ou moins proches) qui leur donnent l'espoir d'assurer leurs frais de scolarité. Souvent, les filles obtiennent plus facilement l'accord de leurs parents que les garçons, requis pour les travaux champêtres de la ferme familiale.

Tous ne parviennent pas à réaliser leur rêve de scolarité en migrant. Souvent, les parents ou la famille font de fausses promesses pour inciter les enfants à

migrer mais, une fois arrivés à destination, ils ne sont pas scolarisés, ou ils sont surchargés de tâches domestiques qui empêchent le travail scolaire. Cela crée évidemment des déceptions, mais peut aussi les orienter vers d'autres stratégies, notamment la formation professionnelle, le plus souvent dans des apprentissages informels.

De plus en plus et dans toute l'Afrique de l'Ouest, ces apprentissages sont devenus payants. Les jeunes apprentis doivent payer avant de commencer leur apprentissage, ou au fur et à mesure de celui-ci. Ces frais sont parfois évités, si le jeune est placé chez un parent ou un membre de l'entourage qui peut faire jouer son réseau social ou intervenir lui-même comme intermédiaire auprès de l'employeur.

Apprentissages informels au Sénégal

Les apprentis sont entièrement dépendants de leur employeur. Non seulement la rémunération est implicite et habituellement versée sous forme de nourriture, de cigarettes et petits cadeaux, mais elle est également fonction de la production. La durée de l'apprentissage peut être rallongée si l'employeur a besoin de main-d'œuvre bon marché dans son atelier, s'il craint la concurrence, ou encore si l'apprenti n'a pas reçu une formation suffisante.

L'accent de plus en plus mis sur l'éducation conduit les artisans à engager plus d'apprentis qu'ils n'en ont besoin et ne peuvent prendre en charge. Cela a un effet immédiat sur le savoir des apprentis et un effet à long terme sur leur capacité à trouver un emploi ou à s'installer durablement comme artisans indépendants, en raison d'une concurrence accrue entre quelques métiers.

Bien que la Commission Africaine cherche à trouver un équilibre entre les besoins en formation professionnelle et le risque d'une éducation au rabais et d'exploitation dans l'apprentissage informel, certains points centraux sont laissés de côté.

Premièrement, les différences de l'offre de formation entre zones urbaines et zones rurales ne sont pas prises en compte, en dépit du fait que la plupart des enfants villageois sont obligés de migrer vers les villes rurales ou les zones urbaines pour se former dans des domaines autre que l'agriculture, la ferronnerie, la poterie et autres savoir-faire traditionnels. Cela implique de pouvoir être hébergé par un parent, par l'employeur, ou de louer un logement, alors que les enfants urbains peuvent rester chez leurs propres parents.

Deuxièmement, les enfants d'origine rurale sont en général dépendants de parents urbains, ou de liens entre parents ruraux et artisans urbains pour pouvoir commencer un apprentissage sans avoir à payer. Ces liens peuvent être distendus et peu d'attention est alors portée à la qualité de la formation dispensée, ce qui peut conduire le jeune à abandonner la formation avant son aboutissement.

Enfin, tous les enfants et jeunes n'ont pas la possibilité – ou la volonté – de renoncer à la perspective

d'un revenu pendant 3 à 5 ans – la durée habituelle des apprentissages informels.

Le travail des enfants et jeunes migrants

Les médias et les ONG ont porté une attention soutenue aux enfants qui travaillent dans le secteur minier, aux garçons travaillant dans les plantations de cacao, et aux filles dans les services domestiques. Les situations rapportées montrent les abus et l'exploitation féroce du travail des enfants, et ont nourri les discours sur le phénomène de traite des enfants. Des cas individuels sont ainsi généralisés, sans pour autant prendre appui sur une base empirique plus large qui permette d'examiner l'ampleur des abus, le point de vue des enfants, ou la façon dont ils en sont venus à faire ce travail. L'éventualité de conséquences positives du travail des jeunes migrants est ainsi masquée, de même que pour le travail dans le secteur informel urbain, en dépit du fait que ce secteur génère une proportion non négligeable d'emplois salariés.

Apprendre sur le tas à Ouagadougou

Les jeunes migrants de sexe masculin âgés de 14 à 24 ans acquièrent une variété de compétences et de savoirs professionnels pratiques en changeant souvent d'emploi pour trouver une meilleure place et gagner plus d'argent. Les plus jeunes trouvent généralement leur 1er emploi en tant que plongeur ou vendeur ambulancier de boissons fraîches avec une rémunération contractuelle fixe. Alors que pendant la saison sèche, ce type d'emploi gagne assez bien, ils se tournent ensuite vers d'autres activités quand les ventes diminuent, ou retournent chez leurs parents. Avec l'expérience cumulée, ils s'orientent vers des emplois plus difficiles physiquement, qui exigent de nouveaux savoirs et responsabilités et rapportent des salaires plus élevés. Souvent, ils peuvent tripler leur revenu sur une période de 3–4 ans, même si le niveau reste en-deçà du salaire minimum officiel.

De plus, les jeunes migrants décrivent un processus où ils se sentent mûrir, devenant plus dégourdis, repérant des différences entre pratiques urbaines et rurales, et prenant conscience de la nécessité de travailler chaque jour pour assurer leurs besoins fondamentaux. Ils apprennent aussi des expériences négatives, par exemple en cas de non paiement ou de retenues sur salaire dues à de petites erreurs. En raison de la nature informelle de leur emploi et du niveau bas des salaires, ils recourent rarement au système officiel de plainte : parce qu'ils craignent d'être à tort accusés de vol par leur employeur, mais aussi parce que le montant des salaires potentiellement recouverts ne suffit pas à financer les frais informels liés à une procédure, ni à équilibrer la perte de revenu liée au temps passé pour engager et suivre la procédure.

Malgré l'importance donnée à la participation des enfants et des jeunes, la politique suédoise met l'accent sur le cadre scolaire au niveau des conseils d'élèves, tandis que la politique danoise s'intéresse plutôt aux

mouvements collectifs de jeunes en faveur de la paix dans les communautés en conflit. Les stratégies individuelles pour trouver des moyens alternatifs de poursuivre sa scolarité tout en prenant en charge ce que les normes considèrent comme étant de la responsabilité des adultes, sont laissées de côté. Davantage pourrait être fait pour donner aux enfants et jeunes migrants la possibilité de combiner travail et scolarisation. Pour analyser l'emploi des jeunes, il est également important de prendre en considération les pratiques du marché du travail. Le manque de confiance des jeunes vis-à-vis des employeurs – lié au non respect des contrats par ces derniers – les conduit à ne pas chercher d'emploi salarié, mais plutôt à monter une petite entreprise indépendante.

Conclusion – « L'emploi satisfaisant »

Dans les débats politiques récents, la notion d'« emploi satisfaisant » est récurrente. Les critères ne sont pas gravés dans le marbre, mais sont variables en fonction du contexte et des personnes. Cependant, il importe de garder à l'esprit que les choix individuels et la notion de réalisation personnelle sont difficiles à mettre en pratique dans des économies africaines de plus en plus informalisées, où les formes d'emploi prennent place dans un ensemble de relations sociales.

Dans ce contexte, il convient de distinguer les enfants et les jeunes, dans la mesure où ces derniers ont davantage la possibilité de prendre des décisions et sont plus à même de négocier leur situation. Bien que les politiques suédoises et danoises insistent sur la nécessité de s'occuper des inégalités liées au genre, cette approche ne prévoit pas encore d'examiner aussi les catégories sociales. Les études sur les porteuses et vendeuses dans les marchés, et sur les jeunes travailleuses domestiques montrent que fillettes, jeunes filles et jeunes femmes sont rarement différenciées. C'est-à-dire que les jeunes femmes qui migrent de façon indépendante après l'âge de 20 ans sont souvent catégorisées comme des enfants. Il est ainsi nécessaire de s'intéresser spécifiquement à l'emploi juvénile féminin, avec une attention particulière sur les projets d'avenir des adolescentes et des jeunes femmes, et sur les contraintes qu'elles rencontrent dans la prise de décision.

Des conceptions étroites du « qui fait quel travail » concernent aussi les garçons et les jeunes hommes. Ceux qui sont employés dans les services domestiques (travaux de lessive, repassage, nettoyage) sont complètement invisibles, même si ce type d'emploi est associé à un statut assez élevé, car il est classé entre le travail manuel exigeant de l'endurance physique, et le travail des « cols blancs ». C'est précisément pour cette raison que l'emploi domestique dans les familles aisées et dans divers types d'entreprises de services à la personne

attire les jeunes migrants qui ont été scolarisés mais sans aller jusqu'à l'obtention d'un diplôme officiel. Les parents qui ont investi dans l'éducation de leurs enfants jusqu'au cycle secondaire soutiennent, s'ils ont les moyens de le faire, les projets professionnels de leurs enfants et acceptent de les financer, même si les enfants ont atteint l'âge où l'on se prend habituellement soi-même en charge.

Finalement, les parents ruraux sont également prêts à soutenir leurs enfants en leur donnant des terres à cultiver et des alliés matrimoniaux qui permettent une mobilité sociale. Cependant, les jeunes – filles et garçons – aspirent le plus souvent à un style de vie urbain et à des niveaux de revenu supérieurs à ceux de l'agriculture. C'est le sens qu'ils donnent à leur migration et à leur travail, même lorsqu'ils vivent des expériences difficiles et connaissent la marginalisation.

INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

- Guichaoua, Yvan, 2006, *Non-protected labour in one West African capital: Characteristics of jobs and occupational mobility in Abidjan, Côte d'Ivoire*. QEH Working Paper, No. 132, University of Oxford.
- Hashim, Iman M., 2005, *Exploring the linkages between children's independent migration and education: evidence from Ghana*, Working Paper T12, Sussex Migration Centre, University of Sussex, Brighton.
- Jacquemin, Mélanie Y., 2007, *Sociologie du service domestique juvénile : "petites nièces" et "petites bonnes" à Abidjan*. Thèse de doctorat, EHESS/Centre d'Etudes Africaines, Paris.
- Morice, Alain, 1987, "Ceux qui travaillent gratuitement: un salaire confisqué". In: Agier, M., Copan, J. et Morice, A. (eds.) *Classes ouvrières d'Afrique noire*. Paris: Karthala, pp. 45-76.
- Thorsen, Dorte, 2007, "If only I get enough money for a bicycle!" *A study of childhoods, migration and adolescence against a backdrop of exploitation and trafficking in Burkina Faso*. Working Paper T21, Sussex Migration Centre, University of Sussex, Brighton.
- Thorsen, Dorte, 2008 (under review), *L'échec de la famille traditionnelle ou l'étirement des relations familiales? L'exode des jeunes Burkinabé des zones rurales vers Ouagadougou et Abidjan*. Nordiska Afrikainstitutet, Uppsala.

Les stratégies de développement suédoises et danoises en direction de l'Afrique

- "Sweden and Africa – a policy to address common challenges and opportunities", March 2008, <http://www.regeringen.se/content/1/c6/10/53/00/1ef8fe3.pdf>
 - "Denmark in Africa – a continent on its way", August 2007, http://www.um.dk/NR/rdonlyres/BB0A199E-2627-4BF5-9F3E-E24EB9EB651E/0/Afrikastrategi_engelsk.pdf
- ASDI, 2005, "Education, Democracy and Human Rights", http://www.sida.se/?d=118&a=2850&language=en_US
- ASDI, 2008, "Social Security Systems", http://www.sida.se/sida/jsp/sida.jsp?d=118&a=36018&language=en_US
- The Africa Commission, September 2008, "Background Paper, Discussion Paper and Conference Report & Recommendations" <http://www.africacommission.um.dk>

Dr. Dorte Thorsen a fait des recherches sur la migration des enfants et de la jeunesse au Burkina Faso et en Côte d'Ivoire; actuellement elle est Visiting Research Fellow au Sussex Centre for Migration Research à l'Université de Sussex et Chercheur Associé au Nordic Africa Institute. Email: D.Thorsen@sussex.ac.uk